



# **Complément de salaire posté : Pourquoi ce retard de paiement ?**

Paris le 16 Mai 2017



Comme vous le savez, FO a obtenu la revalorisation du complément de salaire posté. Suite à l'intervention FO au mois de mars dernier en Délégués du Personnel sur tous les Etablissements AREVA NC, la Direction Générale s'était engagée à effectuer les régularisations sur la paie du mois d'avril.

Nous avons également obtenu que ce rattrapage soit rétroactif depuis 2012 date à laquelle ce complément de salaire n'a plus évolué.

**Alors pourquoi ce retard ?**

Tout d'abord, même si elle prend en compte les 5 dernières années en masse salariale, les nouvelles règles issues des lois « Travail », Rebsamen et autres, lui permettent malheureusement de ne revenir rétroactivement que sur 3 ans.

Il s'agit en fait des nouveaux délais de recours prud'homaux possibles en matière de salaire qui passent de 5 à 3 ans.

Les conséquences ne sont pas négligeables pour les salariés.

Par exemple, un salarié qui aurait du avoir un rattrapage rétroactif de 440€, ne touchera en réalité que 290€ !

Nous espérons que les Organisations Syndicales qui ont soutenu ces contre-réformes ne sont pas intervenues auprès de la Direction pour avoir une application stricte de la loi au détriment de ce que nous avons obtenu !

Nous avons demandé que les salariés en préretraite depuis 2012, puissent bénéficier de cette mesure.

Il en est de même pour les salariés ayant changé d'horaire de travail durant cette période.

Ensuite, il a fallu que les différents services comptables recalculent tous les éléments de rémunération concernés par cette revalorisation (ancienneté, 13<sup>ème</sup> mois, forfait jours fériés, taux horaire).

Aux dernières nouvelles, les régularisations doivent intervenir sur la paie de mai ou juin de cette année !

A condition qu'aucune intervention néfaste aux intérêts des salariés n'ait lieu entre temps !

**FO vous informera le plus rapidement possible de l'évolution de ce dossier !**

**Pour tout renseignement complémentaire,  
n'hésitez pas à contacter vos élus et représentants FO sur vos Etablissements !  
Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !**